

Actualités sur...

... l'intégration et la ville

Bulletin d'information diffusé par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
ORIV Alsace

VIE DE L'ASSOCIATION

ACTUALITES

RENCONTRE DE L'ORIV :

« **ÉTRANGERS ET IMMIGRÉS EN ALSACE – GUIDE POUR COMPRENDRE ET AGIR** » constitué de 55 fiches réparties en deux volets, ce guide sera présenté à la presse le vendredi 14 octobre et à tous ceux qui sont intéressés, dans le cadre d'une Rencontre de l'ORIV, le jeudi 20 octobre à 18h15 au Ciarus (7 rue Finkmatt à Strasbourg).

Qui sont les étrangers en Alsace ? Quelles différences entre les primo-arrivants et les demandeurs d'asile ? Quels changements apporte la loi de novembre 2003 dite loi Sarkozy ? A quoi correspond le plan départemental d'accueil ? Quels sont les effets du contrat d'accueil et d'intégration ? Qui sont les acteurs de l'intégration ? Sont quelques unes des questions abordées dans le premier volet. Le second volet, thématique, rassemble des éléments sur les religions en Alsace (et notamment toutes les fiches « islam » parues antérieurement), sur l'apprentissage de la langue française, la scolarisation des enfants étrangers et le logement des immigrés. Ces fiches distillent des informations à la fois sociologiques, juridiques et statistiques ainsi que des références à quelques expériences locales. Un volet spécial consacré aux gens du voyage (9 fiches) sera disponible en même temps.

Frais de participation : 10 euros (sauf les personnes résidant en Alsace : 5 euros).

PERSPECTIVES

RENCONTRE DE L'HABITAT ET DE L'IMMOBILIER – 21 AU 23 OCTOBRE

Ces rencontres sont l'aboutissement de quatre années de travail de la commission habitat du Pays Bruche Mossig Piémont, associant élus du territoire et acteurs de l'habitat. Ce sont à la fois un salon de l'immobilier en direction du grand public mais aussi un moment permettant de revenir sur les enjeux en terme d'habitat sur ce territoire.

Pendant quatre années l'ORIV a accompagné les acteurs locaux dans leur réflexion sur le sujet : Quel avenir pour un territoire en forte croissance dépendant des disponibilités foncières et de logements ? Comment disposer d'un territoire permettant à chacun de trouver sa place en respectant le « droit au logement », la mixité des formes d'habitat et des populations ? ... Ces questions et leur mise en œuvre concrète ont guidé la réflexion des élus et des acteurs de l'habitat sur le territoire. Ils seront évoqués lors d'un temps d'échanges entre élus, partenaires institutionnels et professionnels le vendredi 21 octobre au soir. Certains sujets feront l'objet d'une attention particulière lors de tables rondes, le samedi 22 octobre 2005 à savoir :

- L'adaptation de l'habitat aux enjeux démographiques : le maintien des personnes âgées dans leur logement
- Le logement des jeunes : enjeux et réponses sur le territoire
- Les nouvelles aides pour accéder à son premier logement.

Ces quatre années où s'est exercée la mission d'accompagnement de l'ORIV ont donné lieu à de nombreux temps de réflexion qui ont été synthétisés dans un document qui sera remis à l'occasion de ces rencontres.

Contact : Murielle Maffessoli – 03 88 14 35 89

Pour commencer avec pertinence la nouvelle année, réservez d'ores et déjà dans vos agendas, la soirée du jeudi **26 janvier 2006** pour une Rencontre de l'Oriv, avec **Michel WIEVIORKA** autour de son livre « La tentation antisémite ».

RETOUR SUR

L'APRES-MIDI D'ÉCHANGES « REINTERROGEONS L'EXPRESSION REPLI COMMUNAUTAIRE » a eu lieu le jeudi 22 septembre à Sélestat. Venant clore la démarche engagée entre janvier et mai 2005 dans les deux départements sur ce thème, les participants ont partagé les éléments qu'ils avaient mis en avant, mais surtout se sont confrontés aux explications et réflexions de Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherche au CNRS. Elle a ainsi relevé tout l'intérêt d'une telle interrogation dans une région, perçue dans le reste de la France, comme une référence historique du « communautaire ». Elle est intervenue autour de quatre points : le problème de la connaissance lié au sens des termes employés, aux jugements de valeurs : pourquoi certains replis communautaires posent problème et pas d'autres ? Comment définir des valeurs communes ? A ce sujet, elle a insisté sur la nécessité de travailler sur les situations plutôt que sur les groupes. Elle a également appuyé sur l'importance de ne plus laisser s'installer de confusion dans les échelles de réponses face à des situations conflictuelles : ainsi un problème dans un quartier, ne peut/ne doit pas, trouver une réponse dans un discours national !! Enfin, abordant les moyens d'agir, elle a défini les registres de l'identité et du citoyen, deux entités indispensables à l'individu pour se construire.

LA RENCONTRE DE L'ORIV DU 22 SEPTEMBRE INTITULÉE « IMMIGRATION ET INTÉGRATION : LA RÉALITÉ DES CHIFFRES » a réuni plus d'une cinquantaine de personnes autour de Jacqueline Costa-Lascoux, qui intervenait en tant que directrice de l'Observatoire des Statistiques de l'Immigration et de l'Intégration. Ce temps, outre la présentation de l'OSII et de ses ressources humaines et statistiques, a par exemple permis de mettre en relation les données réellement disponibles et exploitables concernant l'immigration et les discours politiques actuellement fortement médiatisés, concernant notamment les quotas de travailleurs : « si on veut restreindre officiellement l'immigration de travail, c'est parce que officieusement c'est l'immigration familial qu'on veut toucher ... il n'est pas possible de prévoir le besoin de main-d'œuvre dans un an ».

ZOOM DU MOIS

AGENDA

Le travail dans tous ses états

22 octobre – CSC Koenigshoffen -
Strasbourg
Théâtre-Forum organisé par le théâtre
du Potimarron
Contact : Théâtre du Potimarron –
Tél. 03 88 33 73 01 – Mél.
contact@theatrepotimarron.com

Discriminations : un mal évitable ?

25 octobre – Paris
Colloque organisé par le CIEMI
Contact : CIEMI – 46 rue de Montreuil
– 75011 Paris – Tél. 01 43 72 49 34 –
Mél. ciemiparis@wanadoo.fr

Les enjeux et les méthodes de l'observation des quartiers sensibles

9 novembre – Paris
Les rencontres de la DIV
Renseignements et inscriptions :
div@ptolemee.com

La diversité culturelle en action – Cultures et ré- créations

Du 10 au 12 novembre – Anvers,
Belgique, 12^{ème} rencontres du réseau
banlieues d'Europe
Contact : Banlieues d'Europe – 13 A
rue du Hohwald – Strasbourg
Tél. 03 88 22 24 43

Pour les droits de l'enfant aujourd'hui : Quelle éthique ?

18 et 19 novembre – Illkirch-
Graffenstaden et Strasbourg
Colloque organisé par l'association
Themis
Contact : Themis –Thérèse Tissier –
36 rue Oberlin - Strasbourg
Tél. 03 88 24 84 00

Mémoire des migrations dans les villes portuaires

24 et 25 novembre – Le Havre
Journées nationales organisées par la
Ville du Havre en partenariat avec la
Cité Nationale de l'Histoire de
l'Immigration
Contacts : Ville du Havre -
Tél. 02 35 19 43 83
CNHI- Tél. 01 40 09 69 19

La crise du logement

On ne cesse de parler de crise du logement sans toutefois spécifier le plus souvent ce qui est en question. Quand on y regarde de plus près, il semblerait que cette crise se traduise surtout par des difficultés d'accès au logement du fait du blocage de certains mécanismes sur différents marchés du logement (sachant que les situations peuvent être variables selon les territoires). Ainsi, si les populations touchées sont d'abord celles ayant des revenus modestes, qui se trouvent bloquées dans des formes de logements précis ou dans le parc locatif social, cette crise affecte également les classes moyennes qui éprouvent des difficultés à accéder à la propriété. C'est cet aspect qui fait la spécificité de cette crise qui perdure et s'aggrave. Elle se caractériserait donc par une inadéquation entre l'offre et la demande de logement.

L'intervention de l'Etat dans ce contexte

L'intervention de l'Etat en terme de logement est guidée par deux principes.

1- Permettre à chacun de vivre dans la dignité : c'est l'objectif du « droit au logement » inscrit dans la loi en 1989 qui consiste à donner la possibilité à tout individu d'accéder, et/ou de se maintenir, dans un logement décent.

2- Offrir à tous une véritable liberté de choix en matière de logement que ce soit en terme de statut d'occupation, de type de logement ou encore de localisation. Cela suppose une offre suffisante de logement en quête de qualité...

Pour assurer ces enjeux, l'Etat est devenu hébergeant (logement d'urgence, temporaire) déléguant une partie de ses fonctions aux compétences des associations et du bénévolat. Le paradoxe est que l'Etat en arrive à gérer des chambres d'hôtel réservées, financées par les pouvoirs publics et leurs relais associatifs pour loger des populations « incasables » (pour des raisons sociales, économiques et/ou de représentations) à des prix très supérieurs au marché et dans des conditions mauvaises.

Dans le même temps, et parce que le marché du logement est avant tout un marché concurrentiel dans une logique libérale, le nombre de logements vacants est important. Cette crise ressemble à celle de 1954 marquée par la pénurie de logements, mais elle est surtout caractérisée par le décalage entre les caractéristiques de l'offre et de la demande.

Certaines populations sont plus concernées que d'autres par cette crise. A côté des ménages pauvres et aux salaires modestes, il faut ajouter les jeunes contraints à la cohabitation familiale ou générationnelle, ainsi que les populations étrangères ou issues de l'immigration (qui sont mis en difficultés en raison de leur capital économique, mais qui sont également victimes de discrimination).

L'action de l'Etat

L'une des difficultés de mise en œuvre d'une politique de logement volontariste réside dans le fait qu'elle est portée par de nombreux acteurs et qu'il est donc nécessaire qu'une volonté commune les guide. Si le logement reste une compétence d'Etat, sa mise en œuvre est éclatée entre différents acteurs. De ce fait, l'Etat est obligé de développer des démarches incitatives pour permettre la réalisation des enjeux de solidarité nationale en matière de logement. Son pouvoir de coercition reste limité sachant que ce sont les collectivités territoriales (région, département et commune) qui ont la gestion de l'urbanisme sur leur territoire.

Dans ce contexte, l'Etat a inscrit l'enjeu du logement dans son plan de cohésion sociale (trois volets : emploi, logement et égalité des chances). Son objectif est de résoudre la crise du logement par une intervention à 5 niveaux :

■ Développer l'offre de logements sociaux : en prévoyant la construction de 500.000 logements sociaux en 5 ans (convention avec l'USH et Fédération des sociétés d'économie mixte),

■ Amplifier le Programme de Rénovation Urbaine (PNRU) en prolongeant le programme jusqu'en 2011 et par le fonctionnement de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et le développement des actions prises en compte dans ce cadre,

L'ENSEMBLE DES ACTEURS

■ Mobiliser le parc privé par une action consistant dans le développement de l'offre locative à loyer maîtrisé, la diminution du nombre de logements vacants, la lutte contre l'habitat indigne (voir définition colonne ci-contre). Cet axe s'appuie fortement sur les moyens de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH),

■ Réformer l'accès à la propriété par le développement du prêt à taux zéro ou encore le développement de la location-accession,

■ Renforcer l'accueil et l'hébergement d'urgence par l'augmentation de la capacité globale du nombre de places (100.000 places supplémentaires) notamment en direction des demandeurs d'asile.

Face aux événements survenus cet été (voir colonne ci-contre) et compte tenu de la non amélioration de la situation dans le domaine de l'emploi, le Ministre Jean-Louis BORLOO a annoncé lors du Congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) la volonté du gouvernement de promulguer en février 2006, une loi intitulée « engagement national pour le logement ». Les propositions qui la sous-tendent vont faire l'objet de négociation avec les collectivités.

Elle devrait être amenée à agir afin de :

1. libérer du foncier (en terme de coût et de disponibilité), avec une action exemplaire de l'Etat au niveau des terrains appartenant au secteur public
2. construire du logement social sous toutes ses formes et en particulier du logement social locatif et intermédiaire (notamment par une amélioration du financement)
3. développer l'accès à la propriété notamment pour les plus démunis (taux à prêt 0)
4. créer des logements d'urgence et d'insertion pour les mal logés.

L'état du mal logement en France

Rapport annuel, fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, 2005, 251 p.

Ce 10^{ème} rapport, organisé en sept chapitres, alerte sur le mal-logement en France qui touche les ménages les plus faibles mais aussi et depuis peu, une partie des classes moyennes, des familles nombreuses, des jeunes, des « travailleurs pauvres ». Tout en signalant les propositions d'évolutions apportées par le gouvernement, il exerce une vigilance sur la loi de renouvellement urbain (chapitre 2) et de cohésion sociale (chapitre 3). Le chapitre 4, tente d'apporter une vision synthétique sous forme d'un tableau de bord du « mal-logement » défini selon cinq critères : l'absence de logement, les difficultés d'accès au logement, le manque de confort et d'insalubrité, les difficultés de maintien, la mobilité difficile et l'assignation à résidence. Une première partie est consacrée à l'analyse d'indicateurs et la seconde fournit des données sur « la situation de crise du logement que connaît la France aujourd'hui ». Enfin, le dernier chapitre rassemble des propositions d'actions.

Le premier chapitre de ce rapport dénonce une situation nouvelle « cache-misère de la crise du logement » : l'hébergement (chez des proches ou dans des structures). L'hébergement par défaut (cohabitation tardive des jeunes chez leurs parents ou des tiers, colocations « imposées par la situation financière », location de chambre par des personnes âgées...) semble devenir un phénomène de plus en plus fréquent, touchant toutes les tranches d'âges et de plus en plus de catégories sociales. Ainsi, le rapport évalue entre 150 000 et 300 000 le nombre d'hébergés contraints. « ... Par sa souplesse, l'hébergement par des proches apparaît à la fois comme un mode d'exercice de la solidarité envers les personnes en difficultés, mais surtout comme le réceptacle des insuffisances de l'offre d'habitat ». Ce mode de vie n'est évidemment pas sans difficultés de cohabitations au quotidien (manque d'intimité, surpeuplement, enfants en souffrance, sur-occupation d'appartements sociaux) qui en outre, ne font pas de ces personnes, des prioritaires pour le relogement.

ZOOM DU MOIS...

NOTION D'HABITAT INDIGNE

Cette notion recouvre « l'ensemble des situations d'habitat qui sont un déni au droit au logement et portent atteinte à la dignité humaine » (site du Ministère du Logement). Concrètement cette notion recouvre les :

- logements, immeubles et locaux insalubres,
- locaux où le plomb est accessible,
- immeubles menaçant en ruine,
- hôtels meublés dangereux,
- habitats précaires.

LA CRISE DU LOGEMENT DANS L'ACTUALITE

Trois incendies meurtriers ont eu lieu à Paris en 6 mois. La détresse des victimes et leurs témoignages ont brutalement mis en lumière la crise du logement et les conditions de vie difficiles de ces personnes. Chacun de ces trois drames illustre des problématiques qui découlent de cette crise.

- « L'incendie de l'hôtel du 9^{ème} arrondissement de Paris, habité par des familles immigrées en majorité africaines, dans la nuit du 14 au 15 avril a fait 20 morts, dont 10 enfants. L'Etat a massivement recours à ces hôtels pour loger des familles étrangères déboutées du droit d'asile ou en attente de décision. Cette activité procure aux hôtels qui se sont spécialisés dans ce type de logement un bénéfice considérable et pour une offre hôtelière souvent médiocre, à la limite de la salubrité. De plus, les nuités d'hôtel sont payées en grande majorité par personne hébergée et par nuit, ce qui revient très cher ».
- « 17 personnes, dont 14 enfants, ont péri dans la nuit du 25 au 26 août dans l'incendie d'un immeuble du 13^{ème} arrondissement de Paris, habité par des familles africaines. Celles-ci, toutes en situation régulière, titulaires d'un emploi, payaient leurs loyers et avaient un bail. La plupart résidait à cette adresse depuis 1992 et faisait partie du groupe de travailleurs africains qui avait occupé le quai de la Gare dans le 13^{ème} arrondissement de Paris et l'Esplanade de Vincennes pour protester contre leur expulsion d'immeubles vétustes en l'absence de propositions de logement. Leur immeuble devait faire l'objet d'une réhabilitation totale, mais elle était bloquée parce que personne ne voulait reloger ces habitants durant les travaux. Cet incendie pose le problème de la pénurie de logements à loyers modérés dans la capitale et témoigne de la difficulté des familles issues de l'immigration à trouver un toit. »

VOIR SUITE... AU DOS...

CENTRE DE DOCUMENTATION

[HTTP://WWW.HALDE.FR](http://www.halde.fr)

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité, (HALDE) qui fonctionne depuis avril 2005, dispose désormais d'un site Internet. Celui-ci présente les domaines de compétence, la composition, les missions et les pouvoirs de cette instance collégiale et indépendante. Il y est également indiqué qui et comment peut saisir la HALDE.

[HTTP://WWW.FASILD.FR](http://www.fasild.fr)

Le site du Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD), s'est enrichi de plusieurs rubriques. Outre une présentation très détaillée (historique, textes fondateurs, budget, partenaires...) de l'établissement public et de ses actions, une entrée régionale vous est proposée, par le biais des Directions régionales du FASILD. Cette entrée permet de disposer du rapport d'activités par Direction régionale ainsi que le budget régional et sa répartition par domaines stratégiques d'intervention du FASILD. Vous accédez également dans la partie Ressources documentaires aux synthèses des études réalisées pour le compte du Fasilid et à la Lettre du Fasilid en téléchargement. Pour finir, la rubrique « Modes d'intervention » permet de savoir comment déposer une demande de subvention et de connaître les marchés publics en cours.

... SUITE... ZOOM DU MOIS... LA CRISE DU LOGEMENT...

■ « Sept personnes, dont 3 enfants, ont trouvé la mort et 3 autres ont été grièvement blessés dans la nuit du 29 au 30 août, petite rue du Roi-Doré dans le 3^{ème} arrondissement de Paris.

Comme dans beaucoup d'histoires de squats, ces familles se sont d'abord débrouillées toutes seules avant de se tourner vers les associations. Un diagnostic de l'immeuble a été réalisé par la Préfecture en 2003 et avait détecté une forte concentration de plomb. Ceci aurait pu, au titre de l'aide sociale à l'enfance, permettre le relogement de tous, qu'ils soient ou non en situation régulière. Mais, les associations n'ont pu reloger que les 12 familles qui étaient en règle sur les 22 de l'immeuble. C'est donc la dizaine d'autres, en attente de régularisation qui était présente, lundi 29 août lorsque l'incendie s'est déclaré peu avant 22 heures.

Face à ces trois drames, les médias ont pointé la difficulté du gouvernement à se positionner entre la défense du droit au logement pour tous et la question du sécuritaire. Les discours de Messieurs Chirac et Sarkozy le montrent bien. Le premier a souligné que « cette situation est tout à fait indigne des exigences naturelles de l'accueil qu'on doit à celles et ceux qui sont chez nous, quelles que soient leurs origines, quelle que soit leur nationalité ». Quant à N. Sarkozy, il a proposé de « fermer tous ces squats et tous ces immeubles pour arrêter ces drames. A force d'accepter des gens (...) on se retrouve dans une situation où on a des drames comme ça ».

Sources : Articles du journal Le Monde des 17-18 avril 2005, 27 août 2005, 31 août 2005, des DNA : 27 août 2005, 31 août 2005 et de L'Alsace : 27 août 2005

Le Zoom du mois d'Actualités sur... l'intégration et la ville de septembre portera sur le thème du « LOGEMENT avec un Zoom sur la région Alsace »

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville
1 rue de la course • 67000 Strasbourg
tél: 03 88 14 35 89 • fax: 03 88 21 98 31
mel: oriv.alsace@wanadoo.fr • site: www.oriv-alsace.org

NOUVEAUTES

OUVRAGES

- ADLER d' Marie-Ange, **Le cimetière musulman de Bobigny : Lieu de mémoire d'un siècle d'immigration**, Paris, Autrement, 2005 (Français d'ailleurs, peuple d'ici, Hors-série n°147)
- AMRANI Younes, BEAUD Stéphane, **Pays de malheur**, Paris, La Découverte, 2005, 266 p. (Poches/essai n°211)
- AMORANITIS Spyros, GATUGU Joseph, MANCO Altay, **La vie associative des migrantes : quelles (re)connaissances ?** Paris, L'Harmattan, 2004, 280 p. (Compétences interculturelles)
- AVENEL Cyprien, **Sociologie des quartiers sensibles**, Paris, Armand Colin, 128 p. 2004, (n°128)
- BASTENIER Albert, **Qu'est ce qu'une société ethnique ? Ethnicité et racisme dans les sociétés européennes d'immigration**, Paris, PUF, 2004, 346 p. (Sociologie d'aujourd'hui)
- BOUBEKEUR Amel, **Le voile de la marié : Jeunes musulmanes, voile et projet matrimonial en France**, Paris, L'Harmattan, 2004, 178 p., (Histoires et perspectives méditerranéennes)
- BOUCHER Manuel, **Repolitiser l'insécurité : Sociographie d'une ville ouvrière en recomposition**, Paris, L'Harmattan, 2004, 326 p.
- DAMON Julien, **Quartiers sensibles et cohésion sociale**, Paris, La documentation Française, novembre 2004, 120 p. (Problèmes politiques et sociaux n° 906)
- DELSOUC Michel, **Tsiganes, qui sont-ils ? : D'une approche stéréotypée à une approche socio-ethnologique**, Toulouse, CRDP Midi-Pyrénées, 2005, (Les cahiers ville école intégration)
- FASILD, **Jeunes diplômés issus de l'immigration : insertion professionnelle ou discriminations ?**, Paris, La documentation Française, 2005, 376 p., (Etudes et recherches)
- HERTZBERG Arthur, **Les origines de l'antisémitisme moderne**, Paris, Presses De La Renaissance, 2004, 399 p.
- MARTINOT Delphine, TOCZEK Marie-Christine, **Le défi éducatif : Des situations pour réussir**, Paris, Armand Colin, 2004, 352 p.
- OBLET Thierry, **Gouverner la ville**, Paris, PUF, 2005, 320 p.
- WIEVIORKA Michel, **La différence**, Editions de l'Aube, 2005, 208 p., (Aube poche)

Directrice de publication : Murielle Maffessoli
Rédaction : Equipe de l'ORIV
Suivi et Contact : Diane Hässig